



RCS : ANGOULEME

Code greffe : 1601

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANGOULEME atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 00656

Numéro SIREN : 337 848 378

Nom ou dénomination : SAS TERRES DE SEVRE

Ce dépôt a été enregistré le 23/12/2016 sous le numéro de dépôt 4062

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
D'ANGOULEME

13 rue de la place du Champ de Mars
16000 ANGOULEME
Tel.: 0891 01 11 11 Fax : 05 45 92 66 03
www.infogreffe.fr / www.greffe-tc-angouleme.fr

RECEPISSE DE DEPOT

SCA OCEALIA - Mme SAUNIER Sylvie
51 rue Pierre Loti
16100 Cognac

V/REF :
N/REF : 2016 B 656 / 2016-A-4062

Le Greffier du Tribunal de Commerce D'ANGOULEME certifie qu'il a reçu le 23/12/2016, les actes suivants :

Extrait de procès-verbal d'assemblée générale ordinaire en date du 18/11/2016
- Changement de président

Concernant la société

SAS TERRES DE SEVRE
Société par actions simplifiée
51 rue Pierre Loti
16100 Cognac

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2016-A-4062 le 23/12/2016

R.C.S. ANGOULEME 337 848 378 (2016 B 656)

Fait à ANGOULEME le 23/12/2016,
Le Greffier



SAS TERRES DE SEVRE

51 Rue Pierre Loti – 16100 COGNAC

Société par actions simplifiée au capital de 335 500 euros

337 848 378 RCS ANGOULEME

EXTRAIT DU PROCES VERBAL **DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 18 novembre 2016**

A 15H30, l'actionnaire unique de la SAS TERRES de SEVRE s'est réuni à Cognac chez OCEALIA, sur convocation du Président.

Bernard FRANCOIS préside la séance en sa qualité de Président, Philippe DELUSSET est désigné secrétaire de séance, assisté de Annie-Claude BOBIN. Mr NAUD, commissaire aux comptes est excusé.

Le Président de séance déclare que tous les documents ont été tenus à la disposition de l'actionnaire au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

Puis il rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Approbation des rapports, Quitus au Comité de Direction
- Affectation du résultat
- Approbation des conventions réglementées

Monsieur FRANCOIS donne lecture du rapport du Président du Comité de Direction sur l'exercice 2015/2016, puis des rapports du Commissaire aux comptes. Ces lectures terminées, le Président de séance ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président, mets aux voix les résolutions à l'ordre du jour :

5^{ème} RESOLUTION

L'assemblée générale nomme Monsieur Christian-Manuel HÜNI au poste de président de la Sas Terres de Sèvres en remplacement de Monsieur Bernard FRANCOIS, démissionnaire.

Elle nomme Mr Thierry LAFAYE en tant que membre du comité de direction en remplacement de Madame Annie-Claude BOBIN, démissionnaire.

Elle nomme Mr Philippe DELUSSET en tant que membre du comité de direction.

Pour extrait certifié conforme à l'original,
A Cognac, le 12 décembre 2016

Christian-Manuel HÜNI,
Président

